

LES JUSTIFICATIFS À FOURNIR PAR LE DEMANDEUR

Les pièces justificatives doivent être fournies par le demandeur et le(s) codemandeur(s). Les documents fournis doivent être des originaux ou des photocopies lisibles (pas de capture d'écran ni de photo).

IDENTITÉ

- **Pour les personnes de nationalité française :** Carte nationale d'identité ou passeport français. S'il y a lieu : jugement de tutelle ou de curatelle
- **Pour les ressortissants de l'Union Européenne :** Passeport UE , Titre de séjour (pour les ressortissants de l'UE ne répondant pas au cas fixé par l'article L233-1 CESDA (Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile))
- **Pour les ressortissants d'un pays hors Union Européenne :** Titre de séjour en cours de validité ou titre de séjour expiré et récépissé de demande de renouvellement du titre en cours de validité

SITUATION FAMILIALE

- **Mariage ou PACS :** Livret de famille ou acte de mariage ou attestation d'enregistrement du PACS
- **Divorce :** jugement de divorce ou de la convention homologuée en cas de divorce par consentement mutuel
- **En instance de divorce :** Copie de l'acte de saisine du juge aux affaires familiales, ou si consentement mutuel, justificatif de l'avocat du demandeur, ou en cas de situation d'urgence, décision du juge prise en application de l'article 257 du code civil ou ordonnance de protection délivrée par le juge aux affaires familiales
- **Dissolution de PACS :** Mention de la dissolution dans l'acte de naissance ou récépissé d'enregistrement de la déclaration
- **Décès du conjoint intervenu postérieurement :** Certificat de décès ou livret de famille

PERSONNE(S) À CHARGE

- **Enfant :** Acte de naissance ou livret de famille (certificat de scolarité si l'enfant a plus de 16 ans) ou décision de justice en cas d'adoption ou enfant recueilli
- **Personne majeure à charge :** Justificatif d'identité (voir rubrique « identité »)
- **Enfant attendu :** Certificat de grossesse attestant que la grossesse est supérieure à douze semaines

RESSOURCES ANNUELLES

- **Dernier avis d'imposition reçu pour toutes les personnes appelées à vivre dans le logement** ou à défaut avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu
- **Majeur rattaché au foyer fiscal des parents :** dernier avis d'imposition sur les revenus des parents
- **Situation patrimoniale :** déclaration sur l'honneur concernant le patrimoine afin de permettre l'estimation des aides personnelles au logement qui pourraient être obtenues

SITUATION PROFESSIONNELLE

- **Salarié :** contrat de travail ou attestation employeur
- **Étudiant :** carte d'étudiant
- **Apprenti :** contrat d'apprentissage
- **Assistant maternel ou familial :** agrément en cours de validité
- **Autres situations :** toute pièce établissant la situation indiquée

RESSOURCES MENSUELLES

- **Salarié** : bulletins de salaire des 3 derniers mois ou attestation de l'employeur
- **Profession libérale, entrepreneur** : dernier bilan, attestation comptable évaluant le salaire mensuel
- **Retraité ou pension d'invalidité** : attestation de versement de pension des 3 derniers mois
- **Etudiant boursier** : notification définitive de bourse
- **Chômage** : attestation de paiement Pôle Emploi (3 derniers mois)
- **Allocation d'aide au retour à l'emploi** : avis de paiement
- **Pension alimentaire reçue ou versée** : décision de justice
- **Allocataire** : attestation de paiement CAF / MSA (dernier mois)
- **Indemnités journalières** : bulletin de la sécurité sociale
- **Autres** : attestation de paiement d'indemnité journalière ou tout autre justificatif de ressources mensuelles

LOGEMENT ACTUEL

- **Locataire** : bail et quittances (3 derniers mois) ou, à défaut de la quittance, bail ou attestation du bailleur indiquant que le locataire est à jour de ses loyers et charges ou tout moyen de preuve des paiements effectués
- **Hébergé par la famille ou un tiers** : attestation de la personne qui héberge (moins de 3 mois)
- **En structure d'hébergement, logement-foyer** : attestation de la structure d'hébergement ou du gestionnaire du logement-foyer indiquant la date de fin de prise en charge
- **Camping, hôtel** : reçu ou attestation d'un travailleur social, d'une association ou certificat de domiciliation
- **Squat, sans-abri** : attestation d'un travailleur social, d'une association ou certificat de domiciliation
- **Propriétaire** : acte de propriété, plan de financement

MOTIF DE LA DEMANDE

- **Handicap** : carte mobilité inclusion (CMI) mention invalidité ou décision de la MDPH
- **Logement inadapté au handicap ou à la perte d'autonomie** : certificat médical
- **Violences familiales** : situation d'urgence attestée par une décision du juge ou par une ordonnance de protection délivrée par le juge aux affaires familiales ou récépissé de dépôt de plainte ou note sociale établie par un travailleur social ou une association d'aide aux victimes
- **Logement repris ou mis en vente par son propriétaire** : lettre de congé du propriétaire ou jugement prononçant la résiliation du bail
- **Procédure d'expulsion** : Commandement de payer, assignation, jugement d'expulsion, commandement de quitter les lieux
- **Sans logement** : attestation d'un travailleur social, d'une association ou certificat de domiciliation ou autre document démontrant l'absence de logement
- **Logement non décent** : document établi par un service public, un travailleur social, un professionnel du bâtiment ou une association, photos, jugement statuant sur l'indécence du logement ou attestation CAF/MSA
- **Logement indigne** : décision administrative (arrêté du préfet, du maire ou d'un EPCI), jugement, document établi par un service public, l'ARS, un professionnel du bâtiment, un travailleur social, photos
- **Logement trop cher** : dernière quittance de loyer **Logement trop petit** : contrat de location mentionnant la surface du logement
- **Rapprochement familial** : attestation de dépôt de demande de regroupement familial
- **Changement ou rapprochement du lieu de travail** : Promesse d'embauche, contrat de travail, attestation de l'employeur en cas de mutation
- **Mineur émancipé ou majeur de moins de 21 ans en fin de prise en charge de l'ASE** : Attestation de la CTG ou extrait de décision justifiant d'une mesure au titre de l'ASE
- **Reprise d'une activité après une période de chômage de plus d'un an** : attestation de situation pôle emploi (indiquant les périodes d'inscription) et tout document justifiant la reprise d'une activité
- **Accédant à la propriété en difficulté** : plan d'apurement de la dette, démarches en cours attestées par un travailleur social ou une association ou autre document démontrant les difficultés